



Restauration de mares à SERMERSHEIM

Rapport n° CP/2013/695

Service gestionnaire :

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

Résumé :

La restauration des mares contribue à la réalisation des objectifs de maintien de la biodiversité poursuivis par le Schéma Départemental des Espaces Naturels dont s'est doté le Département dans le cadre de sa politique des espaces naturels sensibles.

La mare dite du Rustloch et celle de la Bütt sont situées dans les périmètres d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

L'objectif de la restauration proposé par le Comité de Gestion et porté par la commune, est la réouverture du milieu afin de permettre la préservation de certaines espèces (notamment amphibiens).

En effet, le maintien en l'état de ces sites compromettrait leur intérêt du point de vue botanique mais aussi faunique.

Les travaux prévus par la commune rentrent ainsi dans le cadre des objectifs du Schéma Départemental des Espaces Naturels : favoriser la sauvegarde ou la réhabilitation d'espaces naturels sensibles, dont les milieux humides, riches en diversité faunistique et floristique.

Le coût de ces travaux s'élève à 11 020,- € HT avec un financement de l'Agence de l'eau à hauteur de 50 %.

Conformément aux critères, il est proposé de cofinancer ce projet, avec un plafond à hauteur de 30 % (3 306 €).

En cas d'accord de votre part, un crédit de 3 306,- € serait prélevé sur l'enveloppe budgétaire suivante :

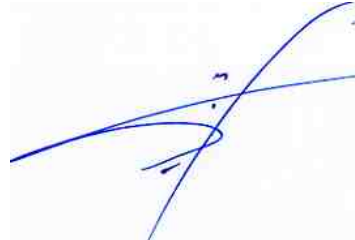
Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
35369	204-204142-738	11 076,50 €	10 576,50 €	3 306,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la commune de Sermersheim une subvention de 3 306 € représentant 30 % du coût subventionnable HT des travaux de restauration de mares.

Strasbourg, le 23/09/13

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL